

Département des Côtes d'Armor

BILAN 2023

DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DÉPARTEMENTAL D'INSERTION

Direction
développement social



ÉDITO

Le programme départemental d'insertion du schéma des solidarités humaines élaboré collectivement et adopté en début d'année 2023, a été conçu dès le départ comme un document cadre susceptible d'évoluer en fonction des besoins identifiés des Costarmoricains et des Costarmoricaines, mais aussi du contexte institutionnel, comme par exemple le déploiement de France Travail qui nous amènera dans les mois qui viennent à certainement nous questionner : quelle gouvernance ? Quels impacts sur nos actions ?

Plus que jamais, le comité de suivi mis en place a toute sa pertinence, j'y attache une importance particulière dans un contexte financier et social difficile où chaque action doit constamment être questionnée, évaluée et réorientée si nécessaire.

En ce sens, la collaboration effective de l'ensemble des acteurs qu'ils soient agents du Conseil départemental, partenaires ou usagers, est essentielle.

Ensemble, nous saurons y mettre du sens et trouver les solutions les meilleures au service des usagers les plus précaires pour lesquels nous mettons en place cette politique départementale d'insertion.

Un grand merci à toutes et tous.

Christine ORAIN-GROVALET

Vice-présidente du Conseil départemental
déléguée à l'Insertion, à l'Économie sociale et
solidaire, et à l'Égalité femmes-hommes



Christine ORAIN-GROVALET

SOMMAIRE

ÉDITO	2
I - ÉTAT D'AVANCEMENT.....	4
II - FICHES ACTIONS - MISE EN ŒUVRE 2023	7
AXE STRATÉGIQUE 1	7
Dynamiser les parcours d'insertion au regard des singularités, des besoins des personnes accompagnées et de leurs potentialités	
AXE STRATÉGIQUE 2	13
Conjuguer nos forces pour favoriser l'accès à un emploi durable pour les personnes accompagnées	
AXE STRATÉGIQUE 3	24
Garantir un pilotage concerté de la politique départementale avec les acteurs, les citoyens et les territoires	



I - ÉTAT D'AVANCEMENT

Axes stratégiques	Objectifs opérationnels	N°	Actions	ÉTAT D'AVANCEMENT 2023	Action faisant l'objet d'un zoom / d'une présentation	
AXE 1 DYNAMISER LES PARCOURS D'INSERTION AU REGARD DES SINGULARITÉS ET DES BESOINS DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES ET DE LEURS POTENTIALITÉS	1-1 Améliorer les délais d'amorçage des parcours et d'orientation des personnes	1	Garantir aux nouveaux entrants dans le dispositif insertion une orientation dans les 15 jours		 Pilote : DDS/SIESS Illustration de la plateforme d'orientation portée par le Forum des Savoirs	
		3	Accentuer les orientations des personnes vers les dispositifs d'accompagnement renforcé : accompagnement global, garantie d'activité départementale, actions de remobilisation...		 Pilote : DDS/SIESS Illustration des actions de remobilisation ELAN	
		4	Fluidifier les parcours d'insertion par le déploiement d'un portail partagé au service des allocataires rSa			
		5	Repérer les personnes non engagées dans un parcours et leur proposer de nouvelles modalités de mobilisation		 Pilote : Pôle Emploi Illustration des actions de remobilisation des « perdus de vue »	
	1.2	Valoriser le pouvoir d'agir des personnes et accompagner différemment leur parcours	8	Construire un outil type « carnet de bord » ou « projet personnalisé d'insertion » à l'attention des personnes accompagnées et de leurs accompagnants afin de suivre les étapes du parcours		
	1-3	Prendre en compte les singularités de certaines personnes accompagnées	12	Consacrer l'accompagnement spécifique pour certains publics allocataires du rSa (gens du voyage, grands précaires, artistes, travailleurs indépendants et exploitants agricoles)		

■ Action en cours
 ■ Action non engagée
 ■ Action questionnée

Axes stratégiques	Objectifs opérationnels	N°	Actions	ÉTAT D'AVANCEMENT 2023	Action faisant l'objet d'un zoom / d'une présentation
AXE 2 CONJUGUER NOS FORCES POUR FAVORISER L'ACCÈS À UN EMPLOI DURABLE POUR LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES	2-1 Dépasser les freins pour aller vers l'emploi	15	Encourager les coopérations territoriales pour proposer une offre de mode de garde aux personnes en formation ou reprise d'emploi en lien avec le schéma départemental des services aux familles		 Pilote : CAF Présentation du dispositif
		16	Soutenir les initiatives visant à lever les problèmes de mobilité (plateformes de mobilités et co-voiturage solidaire) en lien avec le schéma départemental des mobilités		 Pilote : DDS/SIESS Illustration de la plateforme de mobilités solidaires de Stéredenn
		17	Construire des parcours intégrés insertion, formation, emploi pour les secteurs d'activité en tension et les encourager financièrement		
		18	Consacrer le rôle des infirmiers de territoire, acteurs clef dans la médiation en santé pour les allocataires du rSa accompagnés par les pôles sociaux des Maisons du Département		
	2-2 Co-construire les accompagnements socio-professionnels entre acteurs	20	Renforcer le rôle des conseillers parcours insertion au sein des Maisons du Département pour faciliter les liens entre les travailleurs sociaux et les acteurs sur les territoires		
		21	Simplifier et optimiser les parcours d'accompagnements en mobilisant les instances de concertation locales		
	2-3 Développer de nouvelles modalités de mises en relation entre personne accompagnée/employeur/partenaire de l'insertion pour favoriser l'entrée en emploi	23	S'appuyer sur le réseau de l'économie sociale et solidaire pour proposer et soutenir les initiatives permettant un rapprochement entre les acteurs de l'insertion et ceux de l'économie		 Pilote : Rich'ESS Illustration de la démarche de diagnostics locaux menée en 2023 par le réseau ESS
		24	Poursuivre le déploiement de la clause sociale d'insertion par l'activité économique, ainsi que les marchés réservés à l'insertion et au handicap dans les marchés publics du Conseil départemental		 Pilote : DFJ/ Service de la commande Publique Présentation du SPASER
		25	Accompagner les ateliers et chantiers d'insertion dans la consolidation ou l'évolution de leur offre pour une plus grande adéquation avec les besoins et profils des allocataires rSa		 Pilote : DDS/SIESS Illustration du travail concerté mené en 2023 entre le CD22 et les ACI par le témoignage de Penthièvre Actions

■ Action en cours ■ Action non engagée ■ Action questionnée

Axes stratégiques	Objectifs opérationnels	N°	Actions	ÉTAT D'AVANCEMENT 2023	Action faisant l'objet d'un zoom / d'une présentation
AXE 3 GARANTIR UN PILOTAGE CONCERTÉ DE LA POLITIQUE DÉPARTEMENTALE AVEC LES ACTEURS, LES CITOYENS ET LES TERRITOIRES	3-2 Se doter d'instances de gouvernance partagées et concertées sur la vie du Programme Départemental d'Insertion	28	Créer un comité de suivi du programme départemental d'insertion, composé des acteurs associés à son élaboration et réuni annuellement afin d'évaluer les réalisations de l'année et valider les propositions de nouvelles actions		
		29	Créer et animer un comité d'usagers départemental, composé des représentants locaux des allocataires rSa, pour notamment l'associer au suivi du programme départemental d'insertion		 Pilote : DDS/SIESS Illustration par les représentants des ArSa membres du comité départemental

■ Action en cours ■ Action non engagée ■ Action questionnée

LÉGENDE ACTION TRANSVERSALE



Prévention



Santé



Logement



Handicap

II - FICHES ACTIONS - MISE EN ŒUVRE 2023

AXE STRATÉGIQUE 1

Dynamiser les parcours d'insertion au regard des singularités, des besoins des personnes accompagnées et de leurs potentialités

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

1-1 Améliorer les délais d'amorçage des parcours et d'orientation des personnes

Action n° 1

Garantir aux nouveaux entrants dans le dispositif insertion, une orientation dans les 15 jours

Prévention

Réalisation 2023

- Élaboration de deux COPIL Plateforme d'Orientation le 24/01/2023 et le 08/11/2023
- Organisation d'une rencontre Pôle Emploi et CPI en novembre 2023
- Consolidation des attendus en lien avec les indicateurs/délais
- Décision de poursuite de l'expérimentation pour la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2023
- Présentation du bilan d'action de la Plateforme d'Orientation aux chefs de service SASP et coordonnateurs lors d'une animation fonctionnelle

Freins/obstacles

- > Le départ de la Cheffe du service ESS
- > Le manque de disponibilité des pilotes de cette fiche
- > Nécessité d'un travail d'accompagnement aux changements internes

À signaler

- > Volonté d'améliorer l'articulation entre la Plateforme d'Orientation et Pôle Emploi
- > Volonté d'améliorer l'articulation entre la Plateforme d'Orientation et les MdD

Indicateurs/Bilan

- Délais de prise de 1^{er} contact (*Janvier - Septembre 2023*) :
6 jours contre 19 en 2022
- Délais d'orientation de tous les publics (*Janvier - Septembre 2023*) :
21 jours contre 35 en 2022
- Délais de contractualisation du CER (*Janvier - Septembre 2023*) :
21 jours contre 38 en 2022

Perspectives 2024

- > Poursuite de l'action en 2024
- > Travail sur l'évolution de la Plateforme d'Orientation au regard du déploiement de France Travail.



AXE STRATÉGIQUE 1

Dynamiser les parcours d'insertion au regard des singularités, des besoins des personnes accompagnées et de leurs potentialités

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

1-1 Améliorer les délais d'amorçage des parcours et d'orientation des personnes

Action n° 3

Accentuer les orientations des personnes vers les dispositifs d'accompagnement renforcé : accompagnement global, garantie d'activité départementale, actions de remobilisation...

Réalisation 2023

- Les Conseillers Parcours Insertion sont formés à l'accompagnement des travailleurs sociaux dans la prescription des allocataires du rsa aux dispositifs les plus adaptés. Les CPI participent à l'animation fonctionnelle proposée par la conseillère technique chaque mois.
- > Pour L'accoglo :
 - mise en œuvre d'un plan d'action élaboré avec pôle emploi afin de renforcer le dispositif accoglo et application de la nouvelle convention
 - 2 réunions entre professionnels de pôle emploi et du département afin de mettre en œuvre le plan d'action.
 - réunions sur chaque territoires pour présenter la convention PE/CD aux travailleurs sociaux
- > Pour l'action de remobilisation ELAN :
 - participation aux COTECH et COPIL
 - suivi des prescriptions et parcours engagés localement par les CPI
 - écriture d'une prolongation du marché

Freins/obstacles

- > Le manque de disponibilité des pilotes et de la pilote de cette fiche
- > Le départ de la Cheffe du service ESS

À signaler

- > RAS

Indicateurs/Bilan

- > Pour l'Accompagnement Global depuis le 1^{er} janvier 2023 :
 - 432 intégrations dont 66 % de bRSA
 - 362 sorties dont 142 (39,3 %) positives (*emploi 30,4 % / formation*)
- > Pour le dispositif ELAN depuis le 1^{er} janvier 2023 :
 - nombre de prescriptions : 504
 - nombre de suivis : 234 (*dont 153 entrées et 81 renouvellements*)
 - nombre de sorties positives : 110 (*données arrêtées au 30/06/23 car peu de sortie sur le marché actuel*)

Perspectives 2024

- > Poursuite de cette action - renforcement du dispositif ELAN si contractualisation avec l'État (*Pacte des Solidarités*)

AXE STRATÉGIQUE 1

Dynamiser les parcours d'insertion au regard des singularités, des besoins des personnes accompagnées et de leurs potentialités

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

1-1 Améliorer les délais d'amorçage des parcours et d'orientation des personnes

Action n° 4

Fluidifier les parcours d'insertion par le déploiement d'un portail partagé au service des allocataires rSa

Réalisation 2023

- Construction de la plateforme Insertion22 à partir de la solution Néoinserion et de ses différentes fonctionnalités avec le prestataire Néolink.
- Paramétrage et tests de bon fonctionnement des différents aspects de l'outil : accès et profils, fonctionnalités, intégration des données et du catalogue des offres
- Recrutement d'une personne pour l'assistance (*hotline*) sur l'outil auprès des allocataires
- Élaboration en cours d'un plan de communication à destination des allocataires
- Présentation de la plateforme et de ses objectifs aux professionnels de l'insertion du Département et aux partenaires externes de l'insertion (*Pôle Emploi, MaasP, Structures insertion...*)
- Élaboration d'un plan de formation auprès des différents utilisateurs de la plateforme
- Premières formations effectuées par le prestataire auprès de différents publics du territoire pilote de Saint-Brieuc (*Administrateurs et agents du service Insertion, Conseillers parcours insertion et coordonnateurs rSa, opérateurs dans les structures d'insertion*)

Freins/obstacles

- > Difficultés techniques constatées dans le déploiement de la plateforme par le prestataire
- > Pas d'interopérabilité entre la plateforme Inclusion de l'État et Insertion22 sur les offres IAE

À signaler

- > Les premières formations auprès des travailleurs sociaux prévues en novembre 2023 sur le territoire pilote de Saint-Brieuc ont été reportées à début 2024, au vu des ajustements restant à faire sur la plateforme par le prestataire

Indicateurs/Bilan

- Mise en place ou non du portail numérique :
ouverture aux allocataires prévue 1^{er} trimestre 2024
- Nombre de comptes créés (allocataire) :
ouverture aux allocataires prévue 1^{er} trimestre 2024
- Nombre de parcours amorcés :
ouverture aux allocataires prévue 1^{er} trimestre 2024

Perspectives 2024

- > Mise en œuvre du plan de formations auprès des différents utilisateurs de la plateforme Insertion22 en 2 étapes :
 - Déploiement sur le territoire pilote de Saint-Brieuc (1^{er} trimestre 2024)
 - Déploiement sur l'ensemble du département (1^{er} semestre 2024)
- > Mise en œuvre du plan de communication auprès des allocataires
- > Accompagnement des utilisateurs à l'utilisation d'Insertion22 par la Hotline et les partenariats départementaux



AXE STRATÉGIQUE 1

Dynamiser les parcours d'insertion au regard des singularités, des besoins des personnes accompagnées et de leurs potentialités

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

1-1 Améliorer les délais d'amorçage des parcours et d'orientation des personnes

Action n° 5

Repérer les personnes non engagées dans un parcours et leur proposer de nouvelles modalités de mobilisation

Réalisation 2023

- > Proposition systématique aux Demandeurs d'Emploi de Longue Durée (DELD), y compris les bRSA reçus et/ou contactés, un service (*Mise En Relation, Mise En Contact, formations, prestations internes comme externes, périodes d'immersion, ...*), orientation vers les métiers à fort potentiel de recrutements et/ou en fonction du diagnostic actualisé, proposition d'un accompagnement Global.
- > Pour favoriser le retour à l'emploi des DELD, cette action poursuit les objectifs suivants :
 - Apporter une assurance de contact à tous les DELD/bRSA
 - Mobiliser de manière accrue les services au bénéfice des DELD/bRSA et leur apporter des solutions adaptées à leur besoin (*par exemple, la prestation Parcours emploi santé, les ateliers CARSAT, VSI, etc.*);
 - Favoriser le rapprochement avec les entreprises (*propositions d'offres d'emploi, mises en relation, promotions de profil, immersions, etc.*), notamment sur les métiers en tension quand cela est pertinent.
 - Prévenir tout risque d'exclusion en proposant l'accompagnement global conjoint sur les champs du social et de l'emploi pour favoriser la levée des difficultés rencontrées pour accéder à l'emploi.

Freins/obstacles

- > Public parfois difficile à mobiliser (*plusieurs convocations sont parfois nécessaires*)
- > Gestion de certaines problématiques liées à la santé et tout particulièrement les addictions.
- > Maintien de la mobilisation au moment de la concrétisation de certains moments clés (*immersions, entrées en prestations ou reprises d'emploi*) 30 % d'abandon

À signaler

- > Les modalités d'intégration se sont homogénéisées sur l'ensemble du département au fil du temps (*disparition des commissions*).
- > Sur certains territoires :
 - Permanences des conseillers GLO de PE dans les MDD
 - Délocalisation/diversification des lieux de réception (*proximité des personnes suivies*)

Indicateurs/Bilan

- > bRSA inscrits comme DE : 5 251 (*toutes catégories*)
 - 3 395 (65 %) ont bénéficié d'au moins 1 service dans les 12 mois
 - dont 1 665 (32 %) de mises en relation
- > Accompagnement Global depuis le 1^{er} janvier 2023 :
 - 432 intégrations dont 66 % de bRSA
 - 362 sorties dont 142 (39,3 %) positives (*emploi 30,4 % / formation*)

Perspectives 2024

- > Poursuite de cette action.

AXE STRATÉGIQUE 1
 Dynamiser les parcours d'insertion au regard des singularités, des besoins des personnes accompagnées et de leurs potentialités

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

1-2 Valoriser le pouvoir d'agir des personnes et accompagner différemment leur parcours

Action n° 8	
Construire un outil type « carnet de bord » ou « projet personnalisé d'insertion » à l'attention des personnes accompagnées et de leurs accompagnants afin de suivre les étapes du parcours	
Réalisation 2023	
• Action non engagée	
Freins/obstacles	
> Les perspectives de déploiement de France Travail qui projette des outils de diagnostic, suivi... communs et chartés	
À signaler	
Indicateurs/Bilan	Perspectives 2024
	> Cette action est questionnée dans sa pertinence au regard du déploiement de France Travail



AXE STRATÉGIQUE 1

Dynamiser les parcours d'insertion au regard des singularités, des besoins des personnes accompagnées et de leurs potentialités

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

1-3 Prendre en compte les singularités de certaines personnes accompagnées

Action n° 12

Consacrer l'accompagnement spécifique pour certains publics allocataires du rSa
(gens du voyage, artistes, travailleurs indépendants, exploitants agricoles, grands précaires)

Réalisation 2023

- Conventions de délégation ou de partenariat renouvelées avec les structures partenaires-prestataires : MSA, Itinérance, Handicap 22, Adaléa
- Marché d'accompagnement des ArSa ETI renouvelé : démarrage le 9 novembre 2023 pour 8 mois. 50 accompagnements sur 2 territoires (MDDG et MDDS)
- Accompagnement des artistes ArSa par un travailleur social dédié et mise en place d'une formation « gérer et développer son activité d'artiste/auteur » par l'association 40 mcube

Freins/obstacles

- > Le travail partenarial nécessite ingénierie et temps

À signaler

- > Le retour très positif des artistes ayant suivi la formation
- > L'aspect innovant de l'accompagnement des ETI proposé par BGE

Indicateurs/Bilan

- > Nombre de situations accompagnées :
 - grands précaires : 30
 - gens du voyage : 200
 - exploitants agricoles : 120
 - artistes : 160
- > Enquête de satisfaction non demandée et non spécifiée dans les conventions – point à faire évoluer

Perspectives 2024

- > Poursuite de cette action – dialogue de gestion avec les partenaires à poursuivre avec régularité + relance d'une session de formation à destination des artistes ArSa + enquête/recueil de la parole d'usage des Arsa

AXE STRATÉGIQUE 2

Conjuguer nos forces pour favoriser l'accès à un emploi durable pour les personnes accompagnées

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

2-1 Dépasser les freins pour aller vers l'emploi

Action n° 15

Encourager les coopérations territoriales pour proposer une offre de mode de garde aux personnes en formation ou reprise d'emploi en lien avec le schéma départemental des services aux familles

Réalisation 2023

- Réunion de partage du bilan AVIP en octobre 2023
- Déploiement des 21 places
- Animation du comité de labellisation
- Comités de pilotage centraux
- Animation de réseaux des crèches AVIP

Freins/obstacles

- > Les partenaires de l'insertion ne se saisissent pas encore totalement du dispositif
- > Nécessité d'un temps d'appropriation par les structures petites enfance
- > Nécessité de revoir le portage institutionnel des acteurs départementaux (*PE, Conseil Départemental, Missions Locales*) pour donner une autre envergure à ce dispositif

À signaler

- > Expérimentation d'une crèche éphémère via le CPLS qui a bien fonctionné.

Indicateurs/Bilan

- Nombre de places réservées par les établissements d'accueil du jeune enfant labellisés : 21
- Nombre d'enfants accueillis en établissements d'accueil du jeune enfant : 20
- Taux de retour à l'emploi des parents : trop tôt pour avoir des données

Perspectives 2024

- > Poursuite de cette action :
 - Lancement d'un nouvel appel à projet pour travailler sur l'AVIP en 2024
 - Déploiement de 3 nouvelles places
 - Nouvelle session de formation pour les professionnels de la petite enfance
 - Réactivation des partenariats à l'échelon départemental



AXE STRATÉGIQUE 2

Conjuguer nos forces pour favoriser l'accès à un emploi durable pour les personnes accompagnées

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

2-1 Dépasser les freins pour aller vers l'emploi

Action n° 16

Soutenir les initiatives visant à lever les problèmes de mobilité (plateformes de mobilités et co-voiturage solidaire) en lien avec le schéma départemental des mobilités

Réalisation 2023

- Grâce à la contractualisation avec l'État financement de 300 000 € en 2023
- Ouverture de la 6^e plateforme
- L'étayage de services proposés par les plateformes selon les réalités locales (*ex : parc de véhicules en location*)

Freins/obstacles

- > Pas de vision à long terme sur les financements

À signaler

- > Deux EPCI ne sont pas couverts par une plateforme de mobilité : LAC et LTC

Indicateurs/Bilan

- 6 plateformes de mobilité existent et interviennent aujourd'hui sur le département

Perspectives 2024

- > Action à poursuivre

AXE STRATÉGIQUE 2

Conjuguer nos forces pour favoriser l'accès à un emploi durable pour les personnes accompagnées

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

2-1 Dépasser les freins pour aller vers l'emploi

Action n° 17

Construire des parcours intégrés insertion, formation, emploi pour les secteurs d'activité en tension et les encourager financièrement

Réalisation 2023

- Lancement de l'appel à manifestation d'intérêt par le CD et la Région, sélection du candidat
- Préparation de la démarche : mise en place d'un COPIL, élaboration du plan de communication, des outils de communication et de suivi, du sourcing etc
- Phase de sensibilisation, information des partenaires sur les territoires de Dinan et Saint-Brieuc
- Phase de sourcing des personnes
- Lancement effectif sur les 2 territoires
- Parcours en cours de phase 2 sur Dinan (*fin le 15 février 2024*) / en phase 1 à Saint-Brieuc
- Expérimentation en cours avec l'AFPA dans le milieu de l'aide à la personne sur 2 secteurs du Département : 1 groupe sur DINAN de 7 stagiaires et 1 groupe sur Saint-Brieuc de 8 stagiaires qui sont entrés en phase 2 pour passer le titre d'ADVF

Freins/obstacles

- > difficulté à mobiliser les personnes et à les faire rester dans le parcours
- > Expérimentation avec l'AFPA : la difficulté de communication au démarrage de l'action pour le recrutement de candidats

À signaler

- > très forte mobilisation de l'ensemble des partenaires
- > action très chronophage dans sa phase de construction
- > Expérimentation avec l'AFPA : la réussite à l'examen et l'insertion dans l'emploi à l'issue ne pourront être évaluées qu'en cours d'année 2024

Indicateurs/Bilan

- 16 personnes entrées en phase 1 à Dinan et 18 à Saint-Brieuc
- 7 personnes (sur 8) en phase 2 à Dinan – dont 7 sont ArSa
- retour très positif sur le savoir être des personnes et leur engagement
- évaluation du nombre d'entrées effectives en emploi à l'issue de la phase 2, début 2024 sur Dinan
- > Expérimentation avec l'AFPA :
 - 17 stagiaires sont aujourd'hui en formation pour passer le titre d'ADVF
 - Les examens se dérouleront mi décembre 2023 pour le premier groupe et mi février 2024 pour le second groupe

Perspectives 2024

- > Cette démarche de parcours intégré est à poursuivre : sur le même secteur d'activité mais sur d'autres territoires et/ou sur d'autres secteurs identifiés comme tendus (métiers de la petite enfance par exemple)



AXE STRATÉGIQUE 2
Conjuguer nos forces pour favoriser l'accès à un emploi durable pour les personnes accompagnées

OBJECTIF OPÉRATIONNEL
2-1 Dépasser les freins pour aller vers l'emploi



Action n° 18
Consacrer le rôle des infirmiers de territoire, acteurs clef dans la médiation en santé pour les allocataires du rSa accompagnés par les pôles sociaux du Département

Réalisation 2023

- Animation fonctionnelle commune Infirmiers / CPI afin de s'accorder sur un langage commun sur la santé, tout en respectant la notion de secret médical (*travail débuté mais restant à finaliser*)
- Formation « Les souffrances psychiques et pathologies mentales, liens avec vulnérabilité sociale » dispensée aux infirmiers dans le cadre de leur plan de formation (21h00)

Freins/obstacles

- > Le manque de disponibilité des pilotes
- > Le départ de la Cheffe du service ESS
- > L'absence de la CT Insertion

À signaler

- > Des prochaines formations envisagées en 2024 dans le cadre du PTSM et du CAC 22, et traitant de la SM et des addictions, accessibles aux différents acteurs (*dont les infirmiers*) devraient correspondre en terme de réalisations envisagées
- > La déclinaison du PRS 3 et du PRAPS en 2024 permettra d'envisager le public concerné dans les travaux à venir
- > Les premiers travaux Inf/CPI ont montré la nécessité d'un échange sur la santé et sur la définition d'un vocable commun

Indicateurs/Bilan

- Nombre d'allocataires RSA dans la file active des infirmiers de territoire (*en attente*)
- Nombre d'allocataires RSA orientées vers le centre d'examen de santé chaque année par un infirmier de territoire (*en attente*)
- Formation : 21h00 pour les 14 infirmiers
- Nombre de CER co-signés entre la personne, et l'infirmier de territoire : actuellement, cela n'est pas généralisé (*sans doute à prévoir dans le futur CER*)

Perspectives 2024

- > Action à poursuivre

AXE STRATÉGIQUE 2

Conjuguer nos forces pour favoriser l'accès à un emploi durable pour les personnes accompagnées

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

2-2 Co-construire les accompagnements socio- professionnels entre acteurs

Action n° 20

Renforcer le rôle des conseillers parcours insertion au sein des Maisons du Département pour faciliter les liens entre les travailleurs sociaux et les acteurs sur les territoires

Réalisation 2023

- > Créer des supports d'information par les conseillers parcours d'insertion au profit des agents des pôles sociaux pour une meilleure appréhension et connaissance de l'offre de service disponible en insertion sur les territoires.
 - Création de nouveaux supports d'information :
 - Document d'info sur l'IAE « que choisir ? »
 - Document d'information sur l'évolution des droits RSA/ressources, co-construit avec l'EBE et la CAF
 - Classeur infos dispositifs insertion consultables par les TS en MDD
 - Création et gestion d'espaces dédiés infos (*docs, affichage, actualités*) insertion/formations/emploi à destination du public
 - Mise à jour et développement des supports déjà créés :
 - Lettres d'infos mensuelles et newsletters insertion à destination des TS / mails d'infos et de partage de l'actualité partenaires emploi/formation
 - Utilisation de panneaux d'affichage pour info Insertion aux TS
 - Dispositif Inès, pour information diffusée au public sur les écrans en salle d'attente et mise à disposition de documentation papier (*flyers, affiches,...*) au public pas réalisable sur toutes les MDD
 - Partage et concours au déploiement de l'outil diagnostic partagé « mon parcours pour rebondir » auprès des chefs de service du pôle social, de la plateforme orientation, de Pôle emploi
- > Participer ou organiser des événements (ex : forums insertion ou visites sur sites) sur les territoires pour favoriser le travail de réseau et l'interconnaissance entre acteurs.
 - Organisation de rencontres/visites des structures partenaires :
 - Visites organisées sur plusieurs ACI à destination des TS
 - Rencontres de partenaires/CPI (*interconnaissance, partage des initiatives locales et partenariats entre CPI pour réflexion de mise en œuvre sur les autres territoires...*)
 - Temps d'échanges ponctuels ou mensuels, pour interconnaissance et développement du partenariat sur chacun des territoires pouvant intégrer les Coordonnateurs RSA/CDS/...
 - Organisation et/ou participation à des Forums ou événements partenaires à destination des publics.
 - Participation et investissement dans les groupes de travail thématiques ou de projet de territoire. :

Action n° 20

Réalisation 2023

> **Renforcer la place des conseillers parcours d'insertion comme personnes ressources, experts sur le sujet de l'insertion pour les équipes des pôles sociaux (accompagnement à la pratique professionnelle et interface avec les partenaires)**

- Investissement des temps de réunion en MDD.
- Temps de formation à destination des Travailleurs Médico-sociaux de la MDD sur différentes thématiques et/ou outils.
- Organisation de permanences partenaires en MDD ou mise à disposition de bureaux (*acco glo, forum des savoirs, elan, etti, plateforme mobilité...*) permettant l'interconnaissance TMS/partenaires et favorisant les temps de debriefing pour certaines situations complexes
- Organisation et/ou participation aux différentes instances :
 - Participation aux Cellules d'Orientation en MDD + CO Itinérance depuis cette année
 - Cotech Acco Glo et ELAN
 - Comité de suivi et bilans IAE / commissions de renouvellement des CDDI ACI (ex : garage social,...)
 - Comités de suivis clause sociale
 - CTEFI,
 - CTA PE
 - Commission de parcours TZCLD
 - Dialogues de gestion des ACI
- L'apport d'expertise et des suivis de parcours au quotidien :
 - Partenariat soutenu avec référent Acco Glo + Gestion des RDV tripartite Acco Glo/TS (*Lannion*).
 - Temps d'échanges et conseils techniques mensuels avec certains partenaires : Acco Glo, ELAN, AI, ACI, plateforme d'orientation, ...
 - CPI = porte d'entrée des partenaires en MDD → relai vers les TMS ou services concernés/ échanges autour des situations complexes
 - Lecture, analyse et proposition de parcours pour tous les CER (*Lannion et Dinan, Paimpol*) ou sur proposition Coordo RSA, Chef de Service ou demande des TS (*Loudéac, Guingamp...*)
 - Gestion des espaces GECO CPI (*Elan, PE, Forum, Mission Locale...*) et transmission et suivi de toutes les prescriptions des TS (*Elan, Acco Glo, SIAE, Diag'O, Pep's, Gamme Prépa, Degemer pour Guingamp*)
 - Gestion de la plateforme Inclusion
 - Bilans de toutes les prescriptions/entrées des dispositifs d'insertion, et transmission de ces bilans
 - Interventions auprès des usagers sur sollicitation des TMS de manière ponctuelle
 - Expertise insertion apportée aux Chefs De Service
- Le développement des Comités d'usagers sur les territoires:
 - Participation au comité d'usagers ARSA sur le plan départemental et expérimentation d'un comité d'usagers local (*MDDS*) avec accompagnement aux projets des usagers (*création d'une newsletter par et pour les ARSA*)
 - Animation d'une table ronde sur la participation (*invitation CTI + représentant ARSA*) en conférence territoriale Dinan
 - Coordination et soutien à l'animation d'un atelier sur les démarches participatives (*Faites des solidarités Loudéac/présence d'une représentante ARSA*)



Action n° 20

Freins/obstacles

- > Perspective de la non pérennisation du 6^e poste de CPI : mise en stand by de projets sur Saint-Brieuc/Lamballe, impossible de s'engager sur des actions ou développer des projets partenariaux sans assurance d'un CPI pour assurer cette mission en 2024
- > Absence de mise en œuvre du plan de formation des CPI depuis les prises de postes, qui permettrait de développer davantage de compétences, en terme de communication notamment
- > Difficultés à obtenir des créneaux d'intervention sur réunions SASP si pas suffisamment d'anticipation
- > Absence d'espaces spécifiques pour la documentation insertion sur certaines MDD, à destination des TMS ou du public

À signaler

- > Des outils et supports de communication ont été créés avant 2023 de façon très importante, ce qui explique une « production » moins importante cette année. Néanmoins, les outils et supports créés, notamment à destination des TS, sollicitent une mise à jour régulière et continuent d'être portés par les CPI
- > un doc/schéma sur les procédures RSA/retraite proposé mais jamais validé officiellement
- > CPI = porte d'entrée repérée pour les partenaires en MDD/facilitateurs au quotidien des liens entre TS/partenaires dans le cadre de l'accompagnement des situations individuelles / soutien à l'élaboration des parcours d'insertion auprès des TS.
- > Le changement de référent fonctionnel avec le départ de la conseillère technique insertion.

Indicateurs/Bilan

- Prescriptions réalisées par les TMS du 1/1/23 au 30/09/23 : cf. tableau joint

Perspectives 2024

Cette action est à poursuivre, a fortiori dans la perspective du déploiement de France Travail et des impacts organisationnels, partenariaux... que ce déploiement générera et qu'il faudra accompagner auprès des équipes.

AXE STRATÉGIQUE 2

Conjuguer nos forces pour favoriser l'accès à un emploi durable pour les personnes accompagnées

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

2-2 Co-construire les accompagnements socio- professionnels entre acteurs

Action n° 21

Simplifier et optimiser les parcours d'accompagnements en mobilisant les instances de concertation locales

Réalisation 2023

- Chaque mois une cellule d'orientation est organisée par secteur SASP où sont invités les partenaires de l'emploi pour l'évaluation de parcours d'insertion
- Participation des CPI au Comité Technique d'Animation organisés par pôle emploi : 2 en 2023
- Mise en place de la Commission Technique Emploi Formation Insertion expérimentale sur le territoire de Saint-Brieuc : installation de la CTEFI, plan de travail arrêté autour de 2 thématiques, mise en place de 2 groupes de travail ad hoc

Freins/obstacles

- Le manque de disponibilité des pilotes et de la pilote de cette fiche
- Le départ de la Cheffe du service ESS
- La disponibilité des partenaires de l'emploi et de la formation

À signaler

- La réforme France Travail annoncée a mis en suspens des initiatives d'instances de suivi de parcours d'allocataires chacun étant en attente d'évolutions ou de précisions sur ce qui sera attendu

Indicateurs/Bilan

- Les indicateurs proposés n'ont pas été évalués, se référer aux réalisations indiquées dans la fiche n°3

Perspectives 2024

> Cette action est questionnée dans la perspective du déploiement de France Travail qui prévoit la mise en place de comités locaux des acteurs de l'emploi et de l'insertion.

AXE STRATÉGIQUE 2

Conjuguer nos forces pour favoriser l'accès à un emploi durable pour les personnes accompagnées

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

2-3 Développer de nouvelles modalités de mises en relation entre personne accompagnée/employeur/partenaire de l'insertion pour favoriser l'entrée en emploi

Action n° 23

S'appuyer sur le réseau de l'économie sociale et solidaire pour proposer et soutenir les initiatives permettant un rapprochement entre les acteurs de l'insertion et ceux de l'économie

Réalisation 2023

- Réunions de cadrage
- Mise en place de COPIL & COTECH
- Recherche, benchmark et analyse documentaires
- Animation d'espaces d'échanges : Focus groupes
- Entretiens individuels et collectifs
- 1 événement de restitution : Dinan
- 2 Focus groupe : Saint Brieuc
- Identification de 9 actions ou micro-actions déclinables en 2024 sur les territoires d'expérimentation
- Travaux et méthodologie qui intéressent et plutôt plébiscités

Freins/obstacles

- > Notre légitimité sur le champ de l'insertion qui a freiné certaines mises en relation
- > Les attentes fortes qui ont généré différentes formes de pressions
- > Peu de données d'analyse sur les impacts des dispositifs

À signaler

- > Une mille-feuille de dispositifs : nécessité de faire une cartographie de ces dispositifs
- > Besoin d'acculturer les acteurs à la mesure d'impact
- > Besoins repérés des acteurs d'échanges sur les marchés publics

Indicateurs/Bilan

- 3 réunions de pilotage avec le CD 22
- 10 réunions entre les Pôles ESS
- 75 entretiens individuels - De nouveaux entretiens sont prévus
- 6 COPIL (3 par territoire : Ouest Côtes d'Armor et Centre Bretagne)
- Des freins qui se lèvent au fur et à mesure des COTECH et des entretiens

Perspectives 2024

- > Les micro actions identifiées sont réalisables en 2024.
- > Une des actions identifiée vient en résonance avec la fiche action N°13 qui doit démarrer en 2024 :
 - Promouvoir le bénévolat et la mobilisation des personnes au titre d'une utilité sociale sur leur territoire

AXE STRATÉGIQUE 2

Conjuguer nos forces pour favoriser l'accès à un emploi durable pour les personnes accompagnées

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

2-3 Développer de nouvelles modalités de mises en relation entre personne accompagnée/employeur/partenaire de l'insertion pour favoriser l'entrée en emploi

Action n° 24

Poursuivre le déploiement de la clause sociale d'insertion par l'activité économique, ainsi que les marchés réservés à l'insertion et au handicap dans les marchés publics du Conseil départemental

Réalisation 2023

- Action mise en suspens durant l'année 2023 en raison d'importants changements RH au sein du service de la Commande Publique

Freins/obstacles

- > Changement des pilotes de cette fiche (facilitatrice et cheffe de service) en cours d'année
- > Données enregistrées incomplètes ne permettant pas de faire des requêtes fiables

À signaler

- > Formation des pilotes sur le logiciel de gestion de la clause sociale mi-octobre 2023

Indicateurs/Bilan

- > Pas d'indicateur renseigné pour 2023

Perspectives 2024

- > Cette action est à poursuivre : le développement des clauses d'insertion dans les marchés du Conseil Départemental et notamment sur les marchés autres que les marchés de travaux, à savoir les marchés de services et de prestations intellectuelles à l'appui du SPASER.



AXE STRATÉGIQUE 2

Conjuguer nos forces pour favoriser l'accès à un emploi durable pour les personnes accompagnées

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

2-3 Développer de nouvelles modalités de mises en relation entre personne accompagnée/employeur/partenaire de l'insertion pour favoriser l'entrée en emploi

Action n° 25

Accompagner les ateliers et chantiers d'insertion dans la consolidation ou l'évolution de leur offre pour une plus grande adéquation avec les besoins et profils des allocataires rSa

Réalisation 2023

- Groupe de travail mis en place avec les ACI pour co-construire l'évolution des modalités de financement
- Volonté d'aller vers la mise en place d'objectifs qualitatifs à atteindre pour la qualité de l'accompagnement des A rSa

Freins/obstacles

- > Une année 2023 compliquée pour les ACI, avec des incertitudes de financements des postes

À signaler

- > Les dialogues de gestion qui se déroulent fin 2023 vont également servir de lieu d'échange pour la mise en œuvre de ces perspectives en 2024
- > Coopération vraiment efficace et intéressante dans la conduite des travaux partagée par l'ensemble des acteurs

Indicateurs/Bilan

- 3 réunions du groupe de travail
- Adoption des nouvelles modalités de financement lors de l'exécutif du 13.11.23 pour mise en œuvre en 2024

Perspectives 2024

- > Déploiement des nouvelles modalités de financement en 2024 avec la mise en œuvre des outils de suivi de l'activité des ACI

AXE STRATÉGIQUE 3

Garantir un pilotage concerté de la politique départementale avec les acteurs, les citoyens et les territoires

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

3-2 Se doter d'instances de gouvernance partagées et concertées sur la vie du programme départemental d'insertion

Action n° 28

Créer un comité de suivi du programme départemental d'insertion, composé des acteurs associés à son élaboration et réuni annuellement afin d'évaluer les réalisations de l'année et valider les propositions de nouvelles actions

Réalisation 2023

- Consolidation du listing des membres du comité de suivi
- Envoi d'un mail « Save the date » signé par la Vice-présidente
- Coordination des pilotes : élaboration d'un modèle de fiche de bilan, rappel des attendus et des échéances, organisation de 2 réunions (une en début d'année, une de préparation à la réunion du comité de suivi)
- Élaboration du contenu et du déroulé de la réunion du comité de suivi
- Tenue, animation de la réunion le 7 décembre 2023
- Pas de tenue des assises départementales de l'insertion

Freins/obstacles

À signaler

> Le manque de disponibilité des pilotes et de la pilote de cette fiche

Indicateurs/Bilan

- 2 réunions de coordination des 8 pilotes
- Réalisation des fiches de bilan 2023
- Tenue de la réunion du comité de suivi le 7 décembre - une quarantaine de personnes présentes
- Élaboration d'un questionnaire de satisfaction sur la vie du Comité : non réalisé

Perspectives 2024

- > Cette action est à poursuivre mais nécessité d'évolution :
- au regard du caractère « dynamique » de la réunion annuelle du comité de suivi, avec présentation des actions, illustration par des témoignages., la pertinence d'organiser des Assises départementales de l'insertion est questionnée
 - élaboration du questionnaire de satisfaction à mener



AXE STRATÉGIQUE 3

Garantir un pilotage concerté de la politique départementale avec les acteurs, les citoyens et les territoires

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

3-2 Se doter d'instances de gouvernance partagées et concertées sur la vie du programme départemental d'insertion

Action n° 29

Créer et animer un comité d'usagers départemental, composé des représentants locaux des allocataires rSa, pour notamment l'associer au suivi du programme départemental d'insertion

Réalisation 2023

- Organisation de réunions du comité avec compte rendu
- intervention/représentations dans des temps institutionnels : la journée départementale des pratiques participatives, présentation des travaux aux élus du Département (flyers et vidéo), intervention lors de la conférence sociale de la MdD de Dinan, bilan PDI.
- Travail sur le support de contractualisation (CER)

Freins/obstacles

- > Le manque de disponibilité des pilotes et de la pilote de cette fiche
- > Le départ de la Cheffe du service ESS

À signaler

- > Le travail sur le CER est croisé avec les productions réalisées par les travailleurs sociaux et les chefs de service SASP sur le même sujet
- > La poursuite du travail sur le support CER se fait avec le service communication

Indicateurs/Bilan

- 6 réunions
- 5 comptes rendus
- 4 interventions extérieures

Perspectives 2024

- > Cette action est à poursuivre



Département des Côtes d'Armor

Direction développement social
9 place du Général de Gaulle
CS 42371
22023 Saint-Brieuc cedex 1



cotesdarmor.fr

